

Bulletin municipal N° 118  
Juin 2019



# La Gazette de HOUX

# Le City-stade. Un franc succès!



<b>Editorial</b>	<b>2</b>	<b>Vie Locale</b>	<b>7</b>
		Chartres médiévale 1254	
<b>Vie locale</b>	<b>3</b>	<b>Informations municipales</b>	<b>8</b>
Loto du CPCF		Les travaux du City stade finalisés.	
Course cycliste 4ème prix de Houx			
<b>Vie locale</b>	<b>4</b>	<b>Informations municipales</b>	<b>9</b>
Course d'orientation 2019		Fin de la rénovation du cimetière	
Nettoyage de la commune			
<b>Vie locale</b>	<b>5</b>	<b>Informations municipales</b>	<b>10-11</b>
Fête des voisins		L'essentiel des Conseils Municipaux	
<b>Vie locale</b>	<b>6</b>	<b>Etat civil, Agenda, Numéros importants, Permanences de la Mairie</b>	<b>12</b>
Commémoration du 8 Mai			
Danse Country à Houx			

## EDITORIAL



*A compter du 17 juin et jusqu'au mois de novembre 2019, vont se dérouler les travaux de réfection du réseau d'eau potable de la rue de la Villeneuve. Une phase suivante concernera la voirie de la rue avec par un décaissement, l'apport de fondation, actuellement inexistante, et finalement la réalisation d'un nouveau tapis de circulation.*

*Ce projet de rénovation de la canalisation existante, vétuste et cassante, avait été longtemps demandé par la municipalité de Houx auprès du Syndicat des Eaux, sans succès. C'est notre arrivée à Chartres Métropole qui a permis d'activer ce projet d'ampleur sur notre commune.*

*Nous n'avons pas pu dans l'immédiat coordonner les travaux d'enfouissement de réseau sur la partie de la rue de la Villeneuve qui reste à aménager. Eure et Loir Energie, qui avait été contactée à ce sujet, a considéré que les distances étaient trop importantes, l'enfouissement réalisé par opération représentant 400 mètres linéaires. Toutefois suite à un appel à projet de Chartres Métropole, nous allons inscrire l'enfouissement qui reste à entreprendre sur le plan 2020 / 2026. Cela concerne la partie de la rue de l'Aqueduc et le début de la rue de la Villeneuve. A cette issue de ces travaux les opérations d'enfouissement seront achevées sur l'ensemble de la Commune.*

*Je remercie l'ensemble des habitants qui sont venus à la réunion publique du mercredi 5 juin 2019, ainsi que les organismes qui l'ont organisée. Les travaux engendreront des contraintes pour tous, néanmoins, nous allons, soit par mail ou par les conseillers qui habitent à la Villeneuve, veiller à répondre à toutes remarques ou demandes éventuelles.*

*Jean-François PICHERY  
Maire de Houx*

<b>REDACTEURS</b>	<b>DIRECTEUR DE PUBLICATION</b> : JF Pichery
JF Pichery, P. Roger, JL Fouquet, Actions et Récréations, MDL, EMSP Cyclisme.	<b>REALISATION</b> : JL Fouquet
<b>Nombre d'exemplaires</b> : 350	<b>EDITEUR</b> : Commune de HOUX

## VIE LOCALE

### LOTO DU CPCF

Le dimanche 31 mars s'est déroulé à la salle socioculturelle le loto organisé par le Comité des Fêtes de Houx.

Les annonces avaient été bien faites comme en témoigne le nombre important de participants venus partager un bon moment avec l'espoir de remporter les lots proposés.

L'ambiance était très amicale et l'organisation,



pour une première, très efficace. Des lots spéciaux avaient été prévus pour les plus jeunes. Les récompenses étaient variées, fournies par quelques partenaires locaux.

Gageons que ce succès encouragera le CPCF à renouveler l'expérience, ce que souhaitent certainement tous les participants.

### 4ème Prix de la Commune de Houx 1er Mai 2019

Ce 4ème Prix de la Commune de Houx fût encore un grand succès, avec plus de 180 participants aux trois épreuves organisées durant cette journée.

Les courses ont été très disputées et se sont déroulées en toute sécurité.

Merci à la Commune de Houx et à l'Entente



Sportive Maintenance Pierres Cyclisme pour cette belle journée de sport et de cyclisme.

Merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour la réussite de ces épreuves.

L'Espm Cyclisme

## COURSE D'ORIENTATION 2019



Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive s'est déroulée le dimanche 5 mai dernier, sur les communes de Houx-Yermenonville, la traditionnelle course d'orientation organisée par l'association **ACTIONS & RECREATION**.

Ouverte à tous, enfants, adultes, sportifs ou promeneurs, 13 équipes ont répondu présentes soit environ une cinquantaine de participants, malgré le temps incertain.

Munie d'une carte, chaque équipe a parcouru plusieurs kilomètres, à la recherche des balises disséminées dans les chemins des

alentours de Houx. A leur arrivée, chaque équipe a pu recevoir un lot et profiter de la buvette où étaient proposés gaufres, bonbons, boissons ... tout cela dans une ambiance conviviale.

Rendez-vous du 31 octobre au 3 novembre 2019 pour notre prochaine animation KANGOUFUN organisée en partenariat avec le club d'athlétisme de Maintenon.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook « *Actions & récréation* » et contactez-nous à l'adresse suivante : [actionsetrecreation@gmail.com](mailto:actionsetrecreation@gmail.com)



L'équipe d'Actions & Récréation



## NETTOYAGE DE LA COMMUNE

Comme l'année précédente l'agglomération Chartres Métropole avait organisé une matinée de nettoyage dans les communes de sa sphère. Le samedi 25 mai les habitants étaient donc conviés à arpenter leur commune pour la débarrasser des débris divers.

L'agglomération avait fourni le matériel (gants et sacs) et des volontaires, hélas pas assez nombreux!) ont arpenté la commune, rues et sous-bois, sous une météo clémente, pour la débarrasser des déchets toxiques.

L'opération s'est achevée par un pique nique convivial au stade des Bas-Bourgs à Chartres offert aux participants par Chartres Métropole.

Rendez vous au printemps prochain, en espérant une motivation plus grande de nos concitoyens.



## FETE DES VOISINS



La Fête des Voisins a 20 ans! La première initiative a été lancée en 1999, pour permettre aux habitants d'immeubles de se connaître, communiquer, échanger. Elle a depuis bien grandi, a gagné les quartiers, les villages, les campagnes, rassemblant les personnes qui souhaitent s'ouvrir à ceux qui partagent leur environnement. Elle a eu lieu plusieurs fois organisée dans certains quartiers de Houx, au départ très improvisée puis de plus

en plus organisée.

Cette année quelques personnes, en particulier 4 amies du lotissement, ont travaillé sur le projet, initialement prévu se dérouler dans la rue du Moulin à Vent. Les



prévisions météo ont fait que la fête a eu lieu dans la salle socioculturelle prêtée par la municipalité.

Des habitants du lotissement, principalement des rues du Moulin à Vent et de la rue Les Mantes ont ainsi pu partager un moment très festif le 18 mai, chacun apportant sa contribution pour la fête.

Quelques spécialistes ont géré le punch, les maîtres du feu s'occupant du grand barbecue mis sous abri au cas où...

Au final, quelques 87 personnes ont pu apprécier une ambiance très amicale, découvrir leurs voisins voire partager avec eux un bon moment propre à changer les relations.

Un encouragement à poursuivre et étendre ce genre d'initiative avec déjà l'espoir de la renouveler en 2020.

## COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le 8 mai. Une date importante mais parfois méconnue, occultée. Elle représente pourtant la fin, pour l'Europe, du dernier grand conflit mondial, la victoire des forces démocratiques face à une idéologie destructrice.

Sous un ciel maussade, mais exempt de précipitations, des élus et habitants de la commune se sont rassemblés pour rendre hommage à ceux qui ont, par leur action et parfois leur sacrifice, permis à la liberté de triompher.

D'aucuns avaient à l'esprit les dangers qui guettent nos pays confrontés aux idéaux totalitaires.

Lecture de texte par un enfant du village, dépôt de gerbe au monument aux Morts, moment de recueillement à la mémoire des anciens ont précédé une séance plus conviviale d'échanges dans les locaux de la Mairie.



## DANSE COUNTRY A HOUX

La danse country est une activité qui peut se pratiquer à tout âge et ne demande aucune compétence particulière. Elle se danse seul, en ligne ou en couple. Les cours sont organisés par niveaux. La première année permet d'apprendre les pas de base et les figures simples.

**Danser en ligne de façon régulière**

- nous fait travailler physiquement sans agression pour les articulations,
- nous fait progresser en matière de mémorisation et de concentration,
- nous permet d'améliorer notre synchronisation ainsi que notre latéralisation.

Nous évoluons sur des rythmes variés et entraînants, two step mais aussi rock, valse, cha-cha, polka...

La danse Country est une activité de plaisir. Elle permet de partager la joie d'être ensemble et de danser. C'est l'essentiel !!!



Notre but est de partager notre passion et de promouvoir la country et sa convivialité. Alors venez partager nos bons moments et vous amuser avec nous lors de nos cours.

Les cours à Houx sont dispensés par l'association MDL (Mystères De L'ouest) et ont lieu le lundi soir à la salle socio-culturelle, à partir de 19H pour les débutants.

Site web des MDL : <http://www.mdlcountry.fr/>.

N'hésitez pas à aller consulter le site pour en savoir

plus et pour connaître la date de reprise des cours en **septembre 2019**.

## FETE MEDIEVALE CHARTRES 1254

1254, rencontre historique à Chartres entre le roi de France Louis IX et le roi d'Angleterre Henri III. Une rencontre diplomatique certes mais aussi festive car elle a scellé la fin des brouilles et le début d'une réelle amitié entre les deux rois.

2019 a vu la deuxième édition de cette fête médiévale invitant les habitants de l'agglomération, mais également les communes, à participer activement à cette ambiance du 13ème siècle.



De très nombreuses animations, bien sûr, comme, à proximité de la cathédrale des forgerons, tailleurs de pierre, bâtisseurs qui ont attiré beaucoup de monde. Mais aussi diverses boutiques, jeux avec tournois, joutes...

Toutes les communes de l'agglomération pouvaient bénéficier d'un stand, installé par l'agglomération, pour se faire connaître et participer aux diverses animations, bien sûr en tenues d'époque. Houx a donc profité de cette opportunité en présentant les



fondements de notre commune avec un feuillet retraçant les étapes historiques à travers les monuments et vestiges subsistants aujourd'hui.

Des vitraux réalisés par Mme Règue, artisan verrier locale, étaient exposés sur le stand, reproductions fidèles d'œuvres anciennes ou créations plus modernes. La manifestation s'est achevée par une superbe parade à laquelle tous les participants étaient conviés.

Un beau succès pour tous les participants et visiteurs, qui peut augurer d'une nouvelle édition au printemps 2020.

## LES TRAVAUX DU CITY-STADE FINALISES

Avec le marquage au sol des lignes qui délimitent ses différents espaces de jeu, les travaux finaux du city-stade viennent de s'achever ce printemps.

Cet équipement en libre-accès a été installé en face de la salle socioculturelle à l'emplacement de l'ancien terrain de pétanque. Sa surface de jeux de 264 m<sup>2</sup> est délimitée par des barreaux métalliques surmontés de filets pare-balls d'une hauteur totale de 5 mètres. Un filet de toit surplombe également l'ensemble du terrain pour empêcher toute sortie de ballons vers l'extérieur de l'enceinte et ceci afin de préserver la tranquillité des propriétés voisines. A la demande notamment des enseignantes de l'école, deux pistes de courses extérieures à l'enceinte ont été délimitées par des marquages au sol.



Le city-stade est doté d'équipements permanents permettant la pratique du football et du handball. Installés sur ses côtés, des mini-buts dits « brésiliens » offrent la pratique du jeu pour les plus petits. Des équipements amovibles permettant de jouer au volley-ball ou au badminton peuvent être mis à disposition du CPCF, de l'école ou des associations du village. Outre les caméras de surveillance déjà présentes dans l'environnement du site, une nouvelle caméra surveille spécifiquement le city-stade.

Les travaux ont été réalisés par l'Entreprise Leroy de Yermenonville (plateforme goudronnée) et les équipements fournis et installés par la Société Méfran (groupe Alstrad). Son coût, qui s'est élevé à 65585,96 HT €, a été subventionné par les Fonds de Concours de Chartres Métropole pour 30%, le Conseil Départemental pour 30% et la Caisse d'Allocations Familiales avec un forfait de 10000 €.

## LA RENOVATION DU CIMETIERE S'ACHEVE

Engagée depuis près de 4 ans, la procédure relative aux concessions perpétuelles qui étaient à l'abandon dans le cimetière communal s'est achevée début avril par la reprise d'une trentaine d'emplacements. Les travaux ont été confiés à l'entreprise de pompes-funèbres Stéphane PERCHE (Luisant) qui a agi, comme toujours, avec beaucoup de professionnalisme et de déontologie, dans le parfait respect de la dignité due aux personnes décédées et sous la surveillance de la municipalité. Les restes mortels exhumés ont été réunis dans des reliquaires identifiés, à raison d'un reliquaire par emplacement, puis déposés dans l'un des ossuaires situés à l'entrée du cimetière. L'identité des défunts et leur état-civil a été transcrite dans le registre d'ossuaire conservé en mairie, registre que toute personne intéressée peut librement consulter.



Début mai, l'entreprise Leroy (Yermenonville) est intervenue à la suite pour rénover les allées existantes et en créer de nouvelles, là où elles étaient encore inexistantes. Leur emplacement a été fouillé, terrassé et stabilisé par du calcaire vibré. Un feutre géotextile destiné à empêcher la pousse de la végétation indésirable a été ensuite posé et recouvert de gravillons (« zéro phyto » oblige).

Le portail du cimetière a été rénové et équipé d'un dispositif de fermeture électrique avec programmateur



empêchant toute entrée en dehors de plages horaires qui seront définies par un prochain arrêté municipal. La sortie du cimetière restera cependant possible à tout moment par l'utilisation de la porte piétonnière situé à proximité de l'abri.

L'ensemble de ces travaux, engagés depuis 2015 permettent à notre cimetière de retrouver enfin un aspect digne et agréable que nous devons par respect aux défunts et à leur famille, ainsi qu'à l'ensemble des visiteurs qui le fréquentent.

## L'ESSENTIEL DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 22 février 2019 :

- Adhésion au groupement de commande de Chartres Métropole pour « l'achat d'énergies et de services en matière d'efficacité énergétique »
- Extension de la régie de recettes aux sorties culturelles et organisation de fêtes et cérémonies
- Fixation des tarifs de la sortie de cinéma de Noël : Gratuit pour les enfants/6,20 € pour les accompagnants
- Fixation des tarifs de la cantine scolaire pour 2019 : 3,85 € par enfant et par repas
- Fixation du tarif de la garderie scolaire selon barème de la Caisse d'allocations familiales : entre 0,99 € et 2,43 € (selon revenus) par présence pour un enfant (entre 0,91 € et 2,28 € à partir du deuxième enfant)
- Modification du contrat d'entretien de la salle socioculturelle souscrit avec la société Ozonet de Houx (Augmentation du nombre d'heures de ménage)

### Séance du 5 avril 2019 (vote du budget) :

- Approbation du compte de gestion du receveur (Trésorerie de Maintenon) et du compte administratif (Mairie) :

SECTION	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	513 338 €	180 161 €
Dépenses	501 606 €	132 473 €
Résultat	+ 11 732 €	47 688 €

- Affectation des résultats 2018 (résultats 2018 cumulés aux résultats des années précédentes) :

Section de fonctionnement : Excédent de clôture de 240 246 €

Section d'investissement : Déficit de clôture de 121 169 €

- Subventions 2019 aux associations :

CCAS	4 000 €
CPCF	1 000 €
Coopérative de l'école primaire de Houx	500 €
Coopérative de l'école maternelle de Gas	305 €
Ecosport	300 €

- Vote des taux des impôts directs locaux 2018 : reconduction des taux des années précédentes (taxe d'habitation : 11 %, taxe sur le foncier bâti : 21 ,95 %, taxe sur le foncier non bâti : 35%)

- Adoption du budget primitif 2019 (recettes égales aux dépenses)

Section de fonctionnement : 606 488 €

Section d'investissement : 575 191 €

- Création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe
- Création d'un poste d'adjoint administratif de 1ère classe
- Contrat de location d'un photocopieur pour la mairie : Choix de l'entreprise Dactyl Buro (Bourges) pour 2 004 € hors taxes annuels
- Réalisation d'une chape béton sous l'appentis de l'atelier communal : Choix de l'Entreprise Leroy (Yermenonville) pour 5 231 € hors taxes

## Séance du 3 mai 2019 :

- Création d'un poste d'agent technique en contrat aidé d'accompagnement dans l'emploi pour 12 mois à temps plein renouvelables deux fois sur la base du SMIC. Reste à charge pour la commune : 20 % du salaire brut et cotisations patronales payées par l'Etat
- Adoption d'une mention d'opposition à la fermeture des trésoreries des finances publiques, notamment celle de Maintenon, envisagée par la Direction Départementale des Finances Publiques d'Eure et Loir
- Avis favorable à la prise de compétence par Chartres Métropole : Gestion et entretien des aires de stationnement des gens du voyage, abris voyageurs des lignes régulières de transport, organisation des transports publics
- Après mise en concurrence, décision d'emprunter auprès du crédit agricole 150 000 € sur 15 ans au taux fixe de 1,07 % sans frais de dossier (notamment financement des travaux de la rue de la Villeneuve)
- Projet aménagement de la mairie : Décision de gérer de manière séparée la réfection du bloc sanitaire et la nouvelle salle du conseil municipal et des mariages

## Séance du 7 juin 2019 :

- Adoption d'une convention d'accompagnement juridique gratuit des communes proposé par Chartres Métropole
- Projet de création d'une salle de conseil municipal et des mariages et de rénovation du bloc sanitaire : Modification du contrat avec l'architecte qui n'assurera pas la maîtrise d'œuvre pour le bloc sanitaire (-3523 € hors taxes) et révision de ses honoraires relatifs à la création de la salle (+ 5 534 € hors taxes)
- Convention avec la Direction départementale des finances publiques pour la mise en place du paiement des produits locaux (cantine et garderie etc...) par internet (PayFip) et modification des dispositions de régie en conséquence
- Renouvellement du bail précaire du 10 rue de la Mairie
- Création d'un poste d'agent d'animation en contrat aidé PEC (parcours emploi compétences) en remplacement d'un poste de titulaire qui ne sera plus pourvu. 12 mois à temps plein renouvelables deux fois sur la base du SMIC. Reste à charge pour la commune : 20 % du salaire brut et cotisations patronales payées par l'Etat
- Acquisition, après mise en concurrence, d'un tracteur 75 CV neuf de marque John Deere, auprès des Ets Lhermite (Dreux). Coût après reprise du tracteur actuel (16250 € hors taxes). Equipement de ce tracteur avec un chargeur (10902 €).

L'intégralité des Procès Verbaux des Conseils municipaux est disponible sur le site officiel de la commune à l'adresse suivante :

<https://www.ville-houx.com/vie-municipale/conseils-municipaux/>

## **Prochains Conseils Municipaux, en Mairie à 20h30**

- ⇒ **Vendredi 5 juillet 2019**
- ⇒ **Vendredi 13 septembre 2019**
- ⇒ **Vendredi 11 octobre 2019**
- ⇒ **Vendredi 8 novembre 2019**
- ⇒ **Vendredi 6 décembre 2019**



**Le calendrier des conseils pour 2019 est disponible sur le site Internet**

[www.ville-houx.com](http://www.ville-houx.com)

## ETAT CIVIL

### Naissances :

01/03/2019 : VALERI Eden, Romain, Michel  
04/04/2019 : M'RABET Kaïs, Thameur, Pierre  
13/04/2019 : ROLLAND Noah, Yann  
23/04/2019 : MOUTIER Hayden

**TOUTES NOS FELICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS!!!**



### Mariages :

25/05/2019 : M. RIEUTORT Raphaël, Roger, André, Charles et Mme PLINGUET Laéticia, Christelle, Chantal

**TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR AUX NOUVEAUX EPOUX!!!**



### AGENDA

14 juillet 2019	Fête Nationale, animations l'après midi derrière la Mairie
6 octobre 2019	Vide-greniers

### TRAVAUX DE BEAUX JOURS

**Même avec un peu de retard, l'été et la période sèche arrivent et, avec eux, le plaisir des travaux extérieurs. Il faut donc rappeler les règles élémentaires, découlant en fait du respect de son entourage :**

Les travaux mécaniques en extérieur (débroussaillage, tonte, élagage, ponçage, perçage) sont autorisés suivant ces horaires, par arrêté préfectoral :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

### CHARTRES METROPOLE - NUMEROS UTILES

Guichet unique / standard général

32/34 Bd Chasles à Chartres :

**02 37 23 40 00** ouverture du Lundi au Vendredi de 9 h à 17 h et le Samedi de 9 h à 12 h 30

Fontainier : **02 37 32 34 98**

CM'Eau : **02 34 43 90 22** (eau potable et assainissement) : toutes demandes des usagers

Agence commerciale CM Transports :

**02 37 36 26 98** : abonnements, carte jeune, informations

Déchets : numéro vert **0 800 22 20 36**

### Ouverture de la Mairie :

Du Lundi au Vendredi, de 9h à 12 h et de 14h à 17h sur rendez vous.

Les Mercredis de 14h à 19 h sans rendez-vous  
Pour contacter la Mairie :

☎ : 02 37 32 31 54 (aux heures d'ouverture).

☎ : 02 37 32 31 94

OU

[www.ville-houx.com](http://www.ville-houx.com)

(formulaire de contact en page d'accueil)

Déposez toutes vos remarques ou suggestions

✉ Mairie de HOUX 10 rue de la Mairie  
28130 Houx